

Paris, le 2 juin 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Régions se mobilisent pour soutenir l'apprentissage et demandent des mesures d'urgence face à la crise

L'ensemble des acteurs de l'apprentissage reconnaît aujourd'hui que le nombre d'apprentis risque de chuter très lourdement dans les prochains mois sous l'effet conjugué de la crise économique et des mesures sanitaires de distanciation physique qui s'appliquent aujourd'hui à tous les secteurs d'activités.

Les Régions partagent ce constat. Mais, avec cette crise, le nouveau système de financement de l'apprentissage montre aussi **ses limites que les Régions avaient soulevées dès 2018**. Centralisé dans sa gestion financière, et sans capacité de régulation régionale, le nouveau système de financement risque de mettre en péril une grande partie de l'offre de formation.

L'urgence d'une nouvelle régulation régionale de l'offre

Il est urgent de mettre en place une nouvelle régulation régionale de l'offre au plus près des besoins des territoires.

Les Régions n'ont plus les moyens financiers pour poursuivre les politiques volontaristes qui ont permis d'augmenter le nombre d'apprentis ces dernières années. Leurs moyens ont été divisés par 6, passant d'environ 1,9 milliard d'euros par an à 318 millions d'euros. Les moyens sont désormais entre les mains des branches professionnelles mais le mode de financement des CFA au contrat (« coût contrat »), n'est pas adapté en période de crise car il n'est pas contracyclique.

Un rééquilibrage du financement de l'apprentissage

Aussi, les Régions demandent un rééquilibrage du financement de l'apprentissage. Cela suppose de compléter la logique du « coût contrat » par des mesures d'accompagnement décidées au plus près des besoins du terrain. Les Régions connaissent les CFA et le tissu économique de leurs territoires, elles demandent à être dotées financièrement pour remettre en place une politique régionale de soutien à l'apprentissage pour l'avenir de nos jeunes.

Lors des précédentes crises, les Régions ont su mettre en place des solutions permettant de sécuriser les parcours des apprentis. De nombreuses Régions y travaillent aujourd'hui au sein des CREFOP ou dans le cadre de conférences sociales régionales.

Contact presse : Violaine Hacke - vhacke@regions-france.org

Inciter les entreprises à recruter

Des mesures exceptionnelles en direction des entreprises devront également être prises pour les inciter à recruter. Alors que les campagnes de recrutement d'apprentis sont en cours, les Régions mettent en œuvre des dispositifs de développement et de promotion de l'apprentissage.

L'apprentissage dans le secteur public constitue également une alternative intéressante pour permettre de professionnaliser des apprentis. Des marges de manœuvre doivent être recherchées au sein du budget d'intervention de France Compétences, en lien avec les moyens dont dispose le CNFPT.

Les Régions sont prêtes à discuter dès que possible de toutes ces solutions avec le Gouvernement.